



HAL
open science

De l'intemporalité du fait régional: le cas breton

Ronan Le Coadic

► **To cite this version:**

Ronan Le Coadic. De l'intemporalité du fait régional: le cas breton. Les régions, cinquante ans après. Entre passé, avenir et intemporalité, Mar 2006, Lorient, France. hal-00872745

HAL Id: hal-00872745

<https://hal.science/hal-00872745>

Submitted on 14 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intemporalité du fait régional : le cas breton

Les régions, nous demande le texte d'orientation du présent colloque, sont-elles un cadre d'aménagement du territoire tourné vers l'avenir, une continuation du passé d'Ancien Régime, le nouvel avatar d'un mythique espace intemporel ou un peu tout cela à la fois ? Chaque session est consacrée à l'une de ces hypothèses et, pour notre part, nous allons envisager l'intemporalité du fait régional à travers l'exemple breton.

Précisons, dès à présent, que nous entendrons ici par « fait régional » non pas une simple circonscription administrative mais un véritable fait social, aux dimensions variées, à la fois historique, économique, culturelle et sociale.

Revenons, en outre, brièvement sur le sens du mot « intemporel ». Est « intemporel », selon le Petit Robert, d'une part ce qui est étranger au temps, ne s'inscrit pas dans la durée ; d'autre part, ce qui est invariable, éternel ; et enfin, ce qui est immatériel.

Il semble que dans l'esprit des rédacteurs du texte d'orientation du colloque, la notion d'intemporalité renvoie à ce qui est « invariable, éternel ». Nous commencerons donc notre exposé par le mythe de la Bretagne éternelle (I). Néanmoins, nous nous permettrons des incursions dans les autres dimensions du terme et examinerons l'inscription du fait régional dans la durée (II) et la question de son immatérialité (III).

I. Le mythe de la Bretagne éternelle

A. Nationalisme et celtisme

1. Les nationalistes

Pour les nationalistes bretons, la Bretagne est une essence éternelle dont les Bretons sont consubstantiels. Le rôle du passé dans la compréhension du présent est clair : la nation bretonne a toujours été là mais elle a été submergée par la France. Le rôle des nationalistes est donc d'aider les Bretons à retrouver — ou à découvrir — cette essence qu'ils portent en eux. C'est ce qu'expliquait Olier Mordrel dans les années 1930 :

Nous ne sommes pas des Bretons pour une raison ou pour une autre, ou par choix. Nous sommes bretons de substance. (...) L'âme de la Bretagne, nous la portons en nous. La connaître et se connaître soi, c'est pour nous un seul problème. (...) [// *faut*] la retrouver ou plutôt la découvrir, car nous doutons que tout ce que l'on a

communément adoré sous le titre Bretagne depuis un siècle et plus, renferme l'essence rare que nous cherchons¹.

Pour découvrir cette essence, il convient d'« interroger le plus lointain passé »² et de retrouver la celticité : « nous devons atteindre une profonde conscience de notre celticité, de ce qui nous différencie des Français », écrit Maodez Glandour³. Les Français, pourtant, ne sont-ils pas — pour partie, au moins — les descendants des Gaulois ?

2. Le celtisme

Après que, du xvi^e au xviii^e siècle, diverses thèses eurent opposé les origines franques de la noblesse aux origines gauloises du Tiers-état, les révolutionnaires — dont la culture était pourtant imprégnée d'un véritable culte de la Rome antique — affirmèrent que les Français descendaient des Gaulois. C'était, à la fois, fustiger les prétentions des nobles, exprimer de l'aversion pour les Francs étrangers et inscrire les frontières « naturelles » de la France dans la continuité des limites de la Gaule antique, ce qui pouvait justifier une politique expansionniste. Les origines gauloises de la France furent affirmées tout au long du xx^e siècle par des historiens comme Amédée Thierry, Henri Martin et — pour partie — Michelet ; et les Bas-Bretons, par leur « archaïsme », leur « sauvagerie » et leur « langue barbare », furent considérés comme les héritiers directs d'un passé gaulois qui se perdait dans la nuit des temps, bref des sortes de fossiles vivants...

3. Les romantiques

Les romantiques firent beaucoup pour la redécouverte des Celtes et de la Bretagne. D'ailleurs, les nationalistes leur en savent gré. Olier Mordrel, notamment, qui écrit :

Nous devons tout au romantisme. Il a suffi qu'un homme de notre sang mette son cœur à nu pour que le miracle se produise. C'est l'aplomb de Châteaubriand et non point un bienheureux hasard, ou un engouement fortuit, qui a mis à la mode un pays et un peuple bien décidés à ne plus s'occuper d'eux-mêmes⁴.

Pourtant, quel est ce pays que les romantiques — et en particulier Châteaubriand — dépeignent ? C'est une Bretagne intemporelle, qui n'a pas changé depuis les origines, où la nature se déploie sans entraves au milieu des ruines et des vestiges, « une terre qui n'a pas d'histoire parce qu'elle n'en a plus », selon l'analyse de Jean-Paul Champseix⁵, et dont les habitants sont fort stéréotypés (courageux, obstinés, indépendants, etc.).

¹ MORDREL Olier, *L'Essence de la Bretagne, Essai*, Guipavas, Éditions Kelenn, 1977, pp. 10-11. (Première édition dans la revue *Stur* en 1936-1937). Précisons toutefois que les catégories de l'« essence », de l'« éternel » et du toujours « là » ne sont pas propres aux nationalistes bretons. Dans le *Dictionnaire de la Révolution française* de François Furet et Mona Ozouf, en effet, Pierre Nora n'écrit-il pas que « la création révolutionnaire, ou sa recréation, a fait de ce qui était "déjà là" de toute éternité un enjeu perpétuel, oscillant entre une existence juridique minimale et une essence maximale, de définition incertaine » ?

² *Idem*, p. 18.

³ GLANNDOUR Maodez, *Kregin-Mor*, Brest, Al Liamm, 1987, p. 59.

⁴ MORDREL, *op. cit.*, p. 33.

⁵ CHAMPSEIX Jean-Paul, *L'image de la Bretagne et du Breton dans la littérature et la para-littérature française d'audience nationale de Chateaubriand à Bécassine*, s.n., s.l., 1984, p. 47.

B. Les stéréotypes ont la vie dure

1. Le XIX^e siècle

Le stéréotype breton, selon Catherine Bertho, serait né, précisément, de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e, en trois phases :

une première période où les administrateurs de la Révolution et de l'Empire inventent, sans concurrents, une nouvelle vision de la province ; une seconde période, qui correspond à la Restauration, où domine une image sauvage forgée par les littérateurs romantiques parisiens ; une troisième phase enfin où l'héritage des anthropologues de la Révolution est repris par les premiers régionalistes qui lui donnent une coloration à la fois aimable et conservatrice. Vers 1850, folklore et conservatisme se sont rejoints : l'alliance va durer un siècle¹.

Le propos de C. Bertho, très étayé et convaincant, sous-estime néanmoins quelque peu les textes antérieurs à la fin du XVIII^e siècle, en particulier médiévaux. En effet, nombre des stéréotypes qu'elle croit être nés au XIX^e se sont, en fait, figés à cette époque mais sont signalés dans les siècles antérieurs par plusieurs historiens².

2. Dès le Haut Moyen âge

Dès le Haut Moyen âge, en effet, et pendant des siècles, les Bretons sont présentés par les auteurs francs puis français sous les mêmes traits (peu flatteurs) d'un peuple sauvage et courageux mais grossier et brutal, s'adonnant à l'ivresse et s'exprimant dans un langage incompréhensible. Les défauts attribués aux Bretons sont si semblables d'un auteur à l'autre que Pierre Riché pense qu'ils sont largement inspirés des textes consacrés aux barbares par les auteurs latins.

Les chroniqueurs qui présentent les Bretons comme des adversaires ne peuvent s'empêcher de les décrire en faisant appel à leurs souvenirs scolaires et à leurs lectures, en se copiant les uns les autres. C'est là une des caractéristiques de bien des auteurs du Moyen Âge qui ne regardent pas plus loin que les quatre murs de leur bibliothèque en conservant dans leur mémoire ce qu'ils ont lu. Les Bretons du Haut Moyen Âge en ont été les victimes³.

3. Aujourd'hui

Le plus frappant, cependant, est que les représentations sociales de l'identité bretonne que j'ai pu collecter en Bretagne auprès de divers échantillons de population depuis une dizaine d'années s'inscrivent largement dans le prolongement de ces stéréotypes qui sont apparus dès le Moyen Âge et se sont figés au XIX^e siècle⁴. Les Bretons sont toujours réputés sauvages, courageux, entêtés, etc. Il y a donc une sorte de Bretagne éternelle, mythique et stéréotypée, qui se maintient à travers les siècles. Néanmoins, la Bretagne n'est-elle pour autant qu'une « entité imaginée » ?

¹ BERTHO Catherine, « L'invention de la Bretagne », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 35, novembre 1980, p. 49.

² Notamment LÉON FLEURIOT, Pierre RICHE et Gwennole LE MENN.

³ RICHE Pierre, « Les Bretons victimes des lieux communs dans le Haut Moyen Âge », in LE MENN Gwennolé (dir.), *Bretagne et pays celtiques: langues, histoire, civilisation mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Saint-Brieuc Rennes, « Skol » Presses universitaires Rennes, 1992, p. 115.

⁴ Cf., notamment, LE COADIC Ronan, *L'identité bretonne*, Rennes, PUR et Terre de Brume, 1998, p. 79 à 174.

II. La Bretagne n'est pas une « entité imaginée »

A. 2000 ans d'histoire

1. L'ère de Manuel Castells

Dans *Le Pouvoir de l'identité*, deuxième tome de sa vaste étude sur l'ère de l'information, Manuel Castells s'érige contre la tendance de certains observateurs et analystes à faire de la Catalogne une entité imaginée...

La Catalogne est, depuis plus de deux mille ans, une terre de passage et de migration (...) et elle a ainsi forgé ses institutions souveraines en interaction avec plusieurs cultures, dont elle s'était clairement démarquée au début du XII^e siècle quand le nom de Catalunya était apparu pour la première fois. (...) J'espère qu'après ce rappel historique on concédera que ce n'est pas une identité inventée. (...) L'analyse de classe ne saurait rendre compte de la continuité du discours explicite de l'identité catalane à travers l'histoire, en dépit de tous les efforts du centralisme espagnol pour l'extirper. (...) La Catalogne n'est pas une entité imaginée, mais un produit historique sans cesse réaffirmé (...).

On peut reprendre l'argumentation de Castells à propos des Bretons, dont l'existence est également attestée depuis au moins deux mille ans.

2. Des bariolés qui pensent ?

Nul ne sait exactement ce que recouvre l'ethnonyme « Breton ». Selon une étymologie longtemps admise, cela signifierait « bariolé » parce que les Bretons allaient, paraît-il, au combat en se couvrant le corps de peintures de guerre¹ ! Néanmoins, Léon Fleuriot, grand spécialiste de l'antiquité celtique, pensait que le mot Breton venait plutôt du brittonique ancien *bryd*, qui signifie « esprit », « pensée ». Donc, les Bretons auraient peut-être été « les êtres pensants », c'est-à-dire « les êtres humains », ce qui s'accorde assez bien à la façon dont d'autres peuples anciens se nommaient. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

3. Un carrefour

Quoi qu'il en soit, de l'antiquité à l'époque moderne, les Bretons, peuple de marins, rayonnent et échangent beaucoup avec le reste du monde. La monarchie absolue, cependant, vient contrarier ce rayonnement économique de la Bretagne, dont l'élan économique se brise à partir des années 1680. La Bretagne, qui rate complètement la révolution industrielle, s'appauvrit au XIX^e siècle : son économie, fondée sur la mer, est complètement désorganisée par les guerres incessantes avec l'Angleterre, ses industries rurales s'effondrent et elle paraît se replier sur elle-même. C'est l'époque où le stéréotype d'une Bretagne archaïque se fige. Cependant, malgré les clichés du XIX^e siècle, la Bretagne est beaucoup plus souvent, au cours de ses deux mille ans d'histoire, un carrefour qu'un cul-de-sac.

¹ Cf. PRAT Louis Charles : « Restent les noms de la Bretagne et des Bretons dont l'étymologie, quoique curieuse, est depuis toujours incontestée. C'est le Grec de Marseille Pythéas qui, le premier, a parlé des "îles britanniques". Elles étaient habitées, dit-il, par des peuples qui se peignaient le corps. C'est pourquoi les latins, plus tard, les ont appelés *Picti* "les Pictes", c'est-à-dire "les bariolés", "les tatoués". On pose un radical indo-européen **k^wer-* "faire, transformer" d'où l'on tire un dérivé **k^wretin-* "transformé, modifié" > v.irl. *Cru(i)thin* ; m.gall. *Prydyn*, gall. *Prydain*, "ceux qui se transforment en mille couleurs, comme Lug à la fête de *Lugnasach*, le 15 août, jour où il épouse la Vierge conçue par sa pensée créatrice". Il s'agirait donc de peuples préceltiques, *Pretanni/Britanni* > "Bretons", qui se seraient assimilés aux Celtes conquérants ». Louis Charles Prat, « Désignation des peuples et pays celtiques », in LE MENN Gwennolé (dir.), op. cit., p. 516.

Sa culture également mérite d'être considérée dans la longue durée.

B. La longue durée culturelle

1. Une langue ancienne

La langue bretonne, employée encore aujourd'hui par environ 300 000 personnes, est ancienne. Elle est apparentée aux autres langues celtiques, y compris le gaulois continental, même si l'intercompréhension avec les autres Celtes est limitée (en particulier avec les Gaulois !) La plus ancienne transcription connue du breton date du VI^e siècle ; elle a été retrouvée dans une chapelle de Crac'h, près d'Auray, à l'intérieur d'un sarcophage. Quant au plus ancien manuscrit connu en breton, il s'agit d'un fragment de traité de médecine et de botanique qui, conservé à l'université de Leyde (Pays-Bas), est daté de 790, soit un demi-siècle avant le serment de Strasbourg (842), considéré comme le premier texte en ancien français.

2. La littérature orale

La littérature orale bretonne remonte pour partie à des temps très éloignés. On trouve, en effet, parfois, dans les *gwerz*, des traces d'une surprenante ancienneté. Ces complaintes traditionnelles racontent des faits qui ont bouleversé l'opinion populaire du moment ; or, grâce à la précision des paroles chantées, des chercheurs ont pu dater certaines *gwerz*, dont les plus anciennes remontent au Moyen âge. Le cas le plus troublant est celui de la *gwerz* de Skolvan, collectée de bouche à oreille à de nombreuses reprises jusqu'à la fin des années 1960 et dont une version est conservée par un manuscrit gallois du XII^e siècle, *le Livre noir de Carmarthen*.

3. La religion

Enfin, la pratique populaire de la religion catholique en Bretagne est restée marquée jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle par des particularités notables, vraisemblablement antérieures à la christianisation. On pense notamment au culte des fontaines et à divers rituels tels que la Troménie de Locronan, qui a fait l'objet d'une étude magistrale de Donatien Laurent, montrant qu'elle est la reproduction d'un rituel d'origine druidique.

Si, donc, il faut se garder d'accréditer le mythe d'une Bretagne éternelle, répandu à la suite des romantiques, des celtomanes et des nationalistes, il faut néanmoins prendre en compte la longue durée historique et reconnaître que des traits culturels anciens se reproduisent dans la péninsule. Néanmoins, la culture et l'identité bretonnes ne relèvent pas exclusivement de la *reproduction* de l'ancien, elles sont aussi, largement, le fruit de la *production* de différences nouvelles.

III. Une « fiction narrative » ?

A. La fabrique des représentations

1. Revalorisation de l'identité négative

On peut concevoir toute identité collective comme une fiction narrative relative à un groupe humain, construite sur la base d'un choix de signes censés caractériser ce groupe, et faisant l'objet d'une croyance largement partagée à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe. Le choix des signes, le sens qui leur est attribué, et l'élaboration de la fiction narrative s'effectuent aussi bien à l'intérieur du groupe qu'au

sein d'autres groupes, dans un cadre relationnel marqué par des rapports de domination.

En ce qui concerne les Bretons, leur identité est largement le « négatif » d'une identité française supposément caractérisée par la raison¹. À partir du XIX^e siècle, les intellectuels bretons, au lieu de contester cette représentation, se sont efforcés (comme, plus tard, le feront les théoriciens de la négritude) d'en revaloriser les attributs et de faire des Bretons arriérés et sauvages des Bretons purs et intuitifs. Ils ont ainsi produit une nouvelle image des Bretons.

2. Le nation building

Les nationalistes bretons du XX^e siècle et leurs prédécesseurs paranationalistes du XIX^e, tel Hersart de la Villemarqué, se sont efforcés de construire une culture nationale de haut niveau à partir de bribes de culture populaire. Cela a été souvent dénoncé, notamment par Luzel, B. Tanguy, J.-Y. Guiomar ou, plus récemment, F. Morvan. Cependant, c'est là un processus tout à fait banal, étudié, notamment, par Ernest Gellner dans *Nations et nationalisme*.

Ainsi, la Bretagne, qui ne peut absolument pas être réduite à une entité imaginée, relève néanmoins, pour partie, de mythes et de clichés et, pour partie, de la construction identitaire ou nationaliste, qui, tous, tendent à accréditer l'idée d'une essence intemporelle de la région. Pourtant, les réalités sur lesquelles ces représentations sont fondées sont et ont toujours été complexes.

B. La complexité du réel

1. Les origines

Ainsi, s'il n'est pas erroné de placer les Bretons d'aujourd'hui dans une certaine filiation avec les Celtes de l'antiquité, les Bretons qui sont venus peupler la péninsule armoricaine n'étaient cependant pas tels qu'on se les représente en général car, dès l'origine, ils étaient à la fois celtes et romains. En effet, vaincus par les Romains sur l'île de Bretagne, ils se sont très tôt assimilés à Rome ; ils ont prétendu être les descendants des Troyens, fondateurs de Rome, et ont été les derniers défenseurs de l'empire romain. Il y a même eu quelques Bretons empereurs ! Donc, la réalité a toujours été beaucoup plus complexe que les stéréotypes et les mythes diffusés tant par les romantiques que par les celtomanes ou les nationalistes.

2. Aujourd'hui

Quant à la Bretagne contemporaine, elle est (au moins) tout autant marquée par la complexité. Si l'on prend l'exemple de l'intérêt que les Bretons portent au destin de la langue bretonne, que j'ai étudié à travers un sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1 300, il apparaît que deux couples de forces interagissent sur cet intérêt, qu'on examine celui-ci en fonction du territoire où ils vivent ou des variables sociologiques qui les caractérisent.

Les deux premières forces relèvent du **degré d'intimité avec la langue**.

- La première d'entre elles est l'incidence de *la longue durée historique* sur le temps présent : l'intérêt pour le devenir du breton est vif à l'extrémité orientale de la zone mixte où le breton fut jadis employé (la bande de territoire qui va de

¹ Cf. LIPIANSKY Edmond Marc, *L'identité française : représentations, mythes, idéologies*, La Garenne-Colombes, Éd. de l'Espace européen, 1991.

Saint-Malo à Guérande), et faible dans des espaces où le breton n'a jamais constitué la langue vernaculaire (l'unité urbaine de Rennes et la région du Sud-Loire).

- La deuxième force qui est *la proximité sociale* des Bretons envers la langue bretonne. Plus les personnes interrogées sont socialement proches des milieux où le breton est traditionnellement employé et plus elles s'intéressent à son destin, et vice-versa.

Les deux autres forces s'inscrivent dans le cadre d'un **développement de l'autonomie individuelle**.

- La troisième force relève de *l'autonomisation des représentations*. Plus une personne est jeune, plus son horizon culturel est composite et ouvert sur le monde et plus son intérêt pour le breton est fort.
- Enfin, la quatrième force concerne *l'autonomisation des comportements*. Dans les milieux où la langue se reçoit en héritage, on est moins préoccupé de son devenir que dans ceux où elle fait l'objet d'un choix et, éventuellement, d'un apprentissage.

Le passé joue donc un rôle dans le présent mais un rôle partiel et difficile à cerner, qui ne peut être réduit à de grossières approximations.

Conclusion

Que l'on s'interroge en termes d'intemporalité mythique, comme nous l'avons fait ici, de continuation du passé, ou de territoire d'avenir, la question posée est toujours celle du rapport de la région au temps. Cela rappelle cette phrase d'Anthony D. Smith à propos de la nation et du temps :

Peut-être la question centrale dans notre compréhension du nationalisme est-elle le rôle du passé dans la création du présent. C'est certainement la zone dans laquelle il y a eu les divisions les plus pointues entre les théoriciens du nationalisme. Les nationalistes, les primordialistes, les modernistes et les post-modernistes nous ont présenté des interprétations très différentes de ce rôle. La façon dont ils ont conçu la place de l'histoire ethnique a en grande partie déterminé leur compréhension des nations et du nationalisme d'aujourd'hui¹.

Après avoir examiné les approches des nationalistes, des primordialistes, des modernistes et des post-modernistes, Anthony Smith les renvoie tous dos à dos en ces termes :

Aucune de ces formulations ne semble être satisfaisante. L'histoire n'est pas une confiserie dans laquelle les enfants peuvent choisir et mélanger les bonbons ; mais elle n'est pas non plus une essence éternelle ou une succession de strates superposées. L'histoire ne peut pas non plus être simplement négligée, comme plus d'un nationalisme l'a appris à ses dépens. Le défi pour les universitaires comme pour les nations est de représenter la relation du passé ethnique à la nation moderne plus exactement et d'une façon convaincante².

Il me semble que, sur ce point, ce qui est vrai pour les nations l'est peut-être aussi pour les régions.

¹ SMITH, Anthony D. « Gastronomy or geology ? The role of nationalism in the reconstruction of nations » *Nations and Nationalism* 1, no. 1 (1994), p. 3-23.

² *Idem*.